

Chiffres clés de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique en Hauts-de-France

Mars 2019 - Livrable 10

CHIFFRES-CLÉS

Une région qui enregistre un taux d'emploi supérieur à l'obligation légale :

6,71 %*



Fonction publique territoriale (FPT) :

7,52 %*



Fonction publique hospitalière (FPH) :

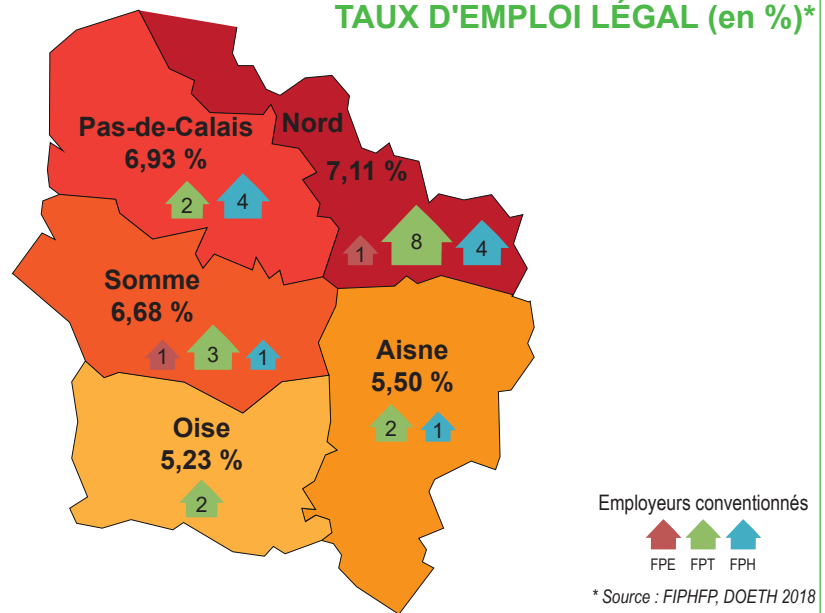
5,97 %*



Fonction publique de l'État (FPE) :

4,84 %*

TAUX D'EMPLOI LÉGAL (en %)*



* Source : FIPHP, DOETH 2018

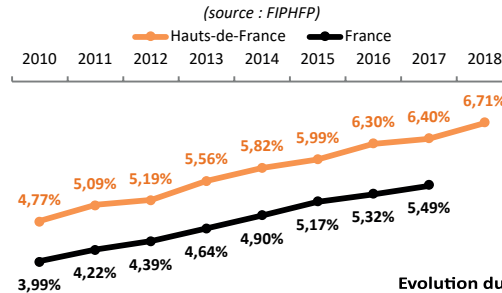
Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi légal est supérieur à l'obligation : **6,71 % en 2018**. Il est surtout élevé dans la territoriale (7,52 %), ainsi que dans les départements du Nord (7,11 %), du Pas-de-Calais (6,93 %) et de la Somme (6,68 %).

En huit ans, cet indicateur a augmenté de **41 % dans les Hauts-de-France**, soit pratiquement autant qu'au niveau national (+ 38 % en sept ans). Cependant, le taux d'emploi était déjà meilleur dans la région en 2010 et il le reste en 2018.

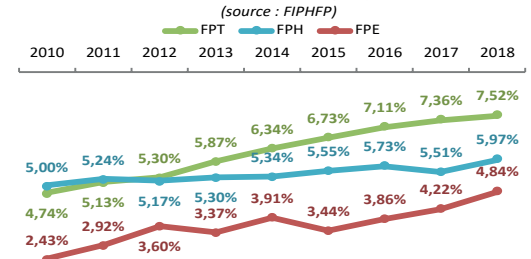
Bien que la Fonction publique de l'État ait un taux d'emploi légal de seulement 4,84 %, c'est en son sein que l'on observe l'évolution la plus forte entre 2010 et 2018 (+ 100 %), augmentation qui reste importante au cours de la dernière année.

La situation est identique dans le département de la Somme, avec une augmentation de 62 % en huit ans. Sur cette période, l'évolution a également été importante dans la Fonction publique territoriale (+ 59 %) et dans l'Oise (+ 57 %), mais la situation se stabilise.

Evolution du taux d'emploi légal (en %)



Evolution du taux d'emploi légal, par FP (en %)



EMPLOYEURS CONVENTIONNÉS EN RÉGION

Actuellement, 29 employeurs des Hauts-de-France ont signé une convention avec le FIPHP :

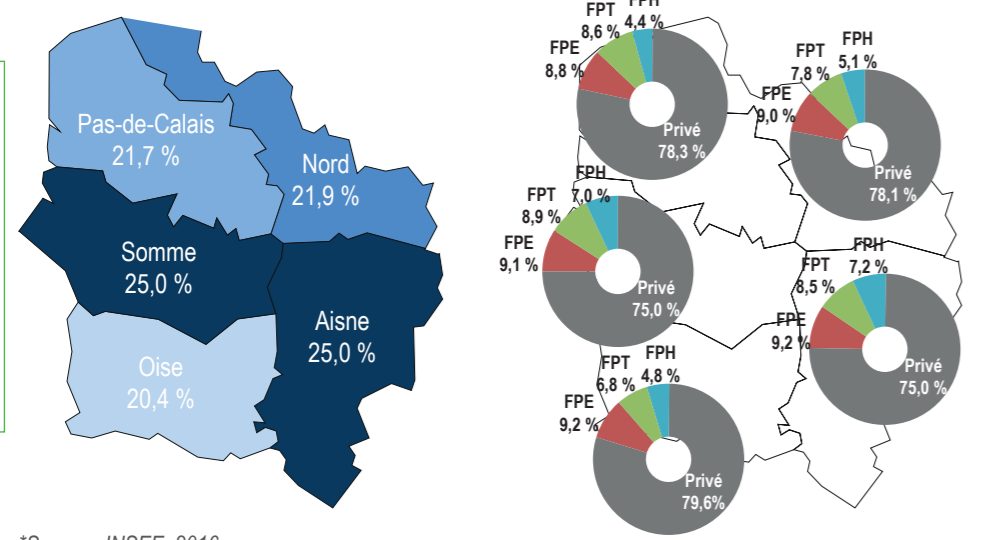
17 dans la Fonction publique territoriale : les 5 Centres de gestion de la Fonction publique territoriale, les 5 Conseils départementaux, les mairies de Lille, Anzin, Condé-sur-l'Escaut et Villeneuve-d'Ascq, les métropoles d'Amiens et de Lille (Amiens métropole et Métropole Européenne de Lille) et la Région Hauts-de-France.

10 dans la Fonction publique hospitalière : les centres hospitaliers (CH) d'Abbeville, Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Saint-Omer, Seclin-Carvin et Valenciennes ainsi que les Etablissements publics de santé mentale (EPSM) de l'Aisne et de Lille métropole.

2 dans la Fonction publique de l'État : l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

L'effectif est faible dans la FPE car la plupart des institutions sont conventionnées au niveau national via les ministères.

Part de l'emploi public, par territoire et par versant de la Fonction publique*

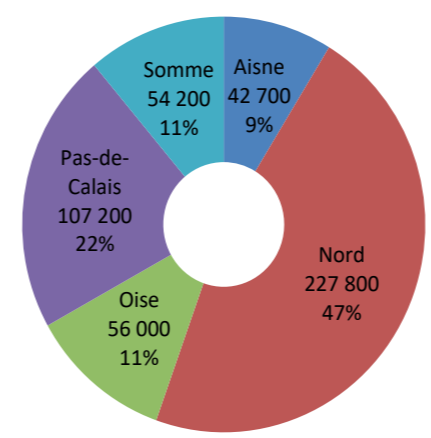


*Source : INSEE, 2016

En France, un emploi sur cinq se situe dans la fonction publique (20,5 %). Avec 487 800 emplois dans la Fonction publique au 1^{er} janvier 2016, ce taux est plus important dans les Hauts-de-France (22,2 %). Il est surtout plus élevé dans la Somme et dans l'Aisne où l'emploi public représente un quart des emplois.

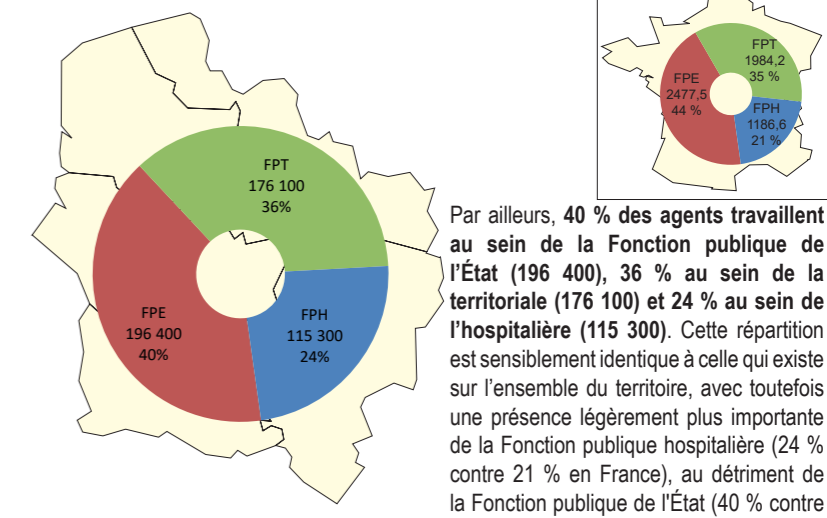
Quel que soit le territoire des Hauts-de-France, la part de l'emploi public dans la Fonction publique hospitalière est supérieure à la moyenne nationale : 4,3 % des emplois en France, contre 5,3 % dans les Hauts-de-France et plus de 7 % dans l'Aisne et la Somme. Dans une moindre mesure, c'est également le cas de la Fonction publique territoriale.

Nombre d'agents de la Fonction publique par département*



Dans les Hauts-de-France, le département du Nord concentre près de la moitié des emplois et, par conséquent, près de la moitié des emplois publics (227 800, soit 47 %). Le reste des agents travaille pour 22 % dans le Pas-de-Calais (107 200), 11 % dans l'Oise (56 000), 11 % dans la Somme (54 200) et 9 % dans l'Aisne (42 700).

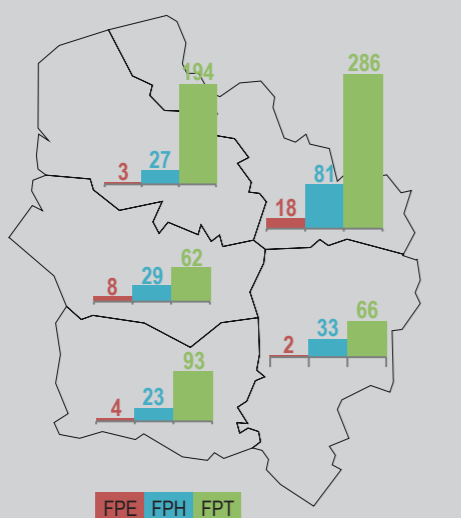
Nombre d'agents de la Fonction publique en Hauts-de-France / France (en milliers)*



Par ailleurs, 40 % des agents travaillent au sein de la Fonction publique de l'État (196 400), 36 % au sein de la territoriale (176 100) et 24 % au sein de l'hospitalière (115 300). Cette répartition est sensiblement identique à celle qui existe sur l'ensemble du territoire, avec toutefois une présence légèrement plus importante de la Fonction publique hospitalière (24 % contre 21 % en France), au détriment de la Fonction publique de l'État (40 % contre 44 %).

Nombre d'employeurs assujettis à l'obligation d'emploi*

Catégorie	Nombre d'employeurs
Ensemble	929
Services déconcentrés de l'État	701
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	193
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	35

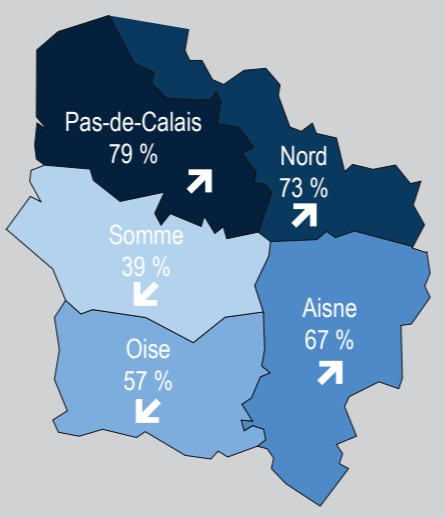


Pour les services déconcentrés de l'État et les antennes régionales des établissements publics à caractère administratif, la DOETH est réalisée à l'échelle nationale par les Ministères et EPA sans distinction régionale.

*Source : FIPHFP, DOETH, 2018

Part des employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi et ne versant pas de contribution au FIPHFP*

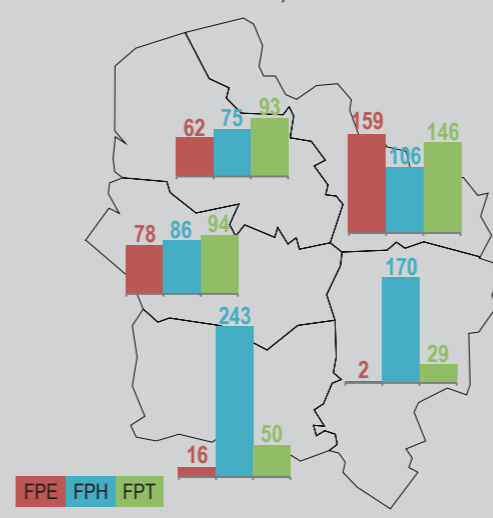
Catégorie	Part des employeurs sans contribution	Évolution 2017-2018
Ensemble	68 %	↑ 3 %
Services déconcentrés de l'État	73 %	↑ 3 %
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	59 %	↑ 4 %
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	26 %	↑ 49 %



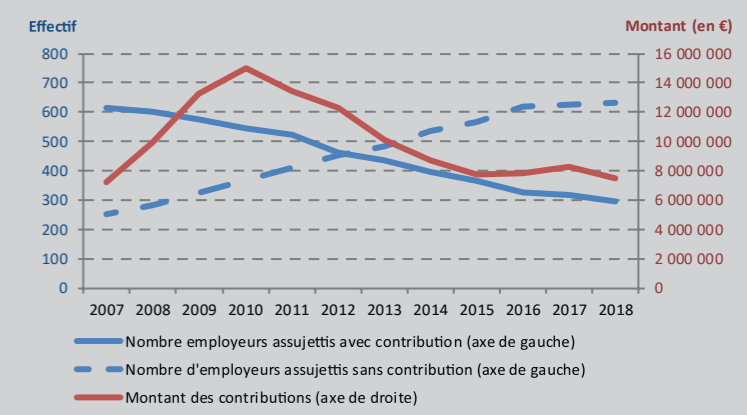
Dans les Hauts-de-France, 929 employeurs publics sont assujettis à l'obligation d'emploi (plus de 20 agents). Parmi eux, 68 % ne versent pas de contribution car ils atteignent le taux légal de 6 % de BOE. Ce taux est plus faible dans la fonction publique de l'État (26 %) et les départements de la Somme (39 %) et de l'Oise (57 %). Pour atteindre le taux de 6 %, il manque 1 409 unités sur la région, soit 1 409 bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou équivalents. Le nombre d'unités manquantes est important dans la fonction publique hospitalière, notamment dans l'Oise (243) et l'Aisne (170).

Nombre d'unités manquantes* (pour atteindre le taux de 6 %)

Catégorie	Nombre d'unités manquantes
Ensemble	1 409
Services déconcentrés de l'État	412
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	680
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	317

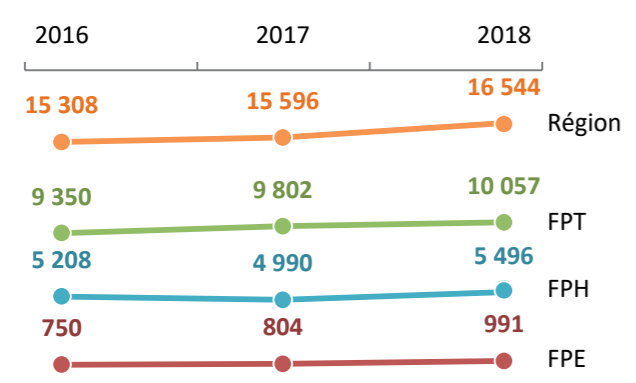


Evolution du nombre d'employeurs assujettis et du montant des contributions en Hauts-de-France (hors contributions forfaitaires)*

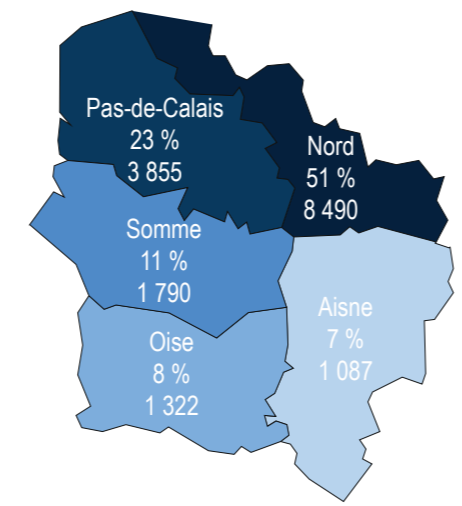


Au fil des années, le nombre d'employeurs versant une contribution au FIPHFP a diminué en même temps que le taux d'emploi légal augmentait : de 616 en 2007 à 297 en 2018. Par conséquent, le montant des contributions versées au FIPHFP a été divisé par deux entre 2010 (près de 15 millions d'euros) et 2018 (7,5 M €).

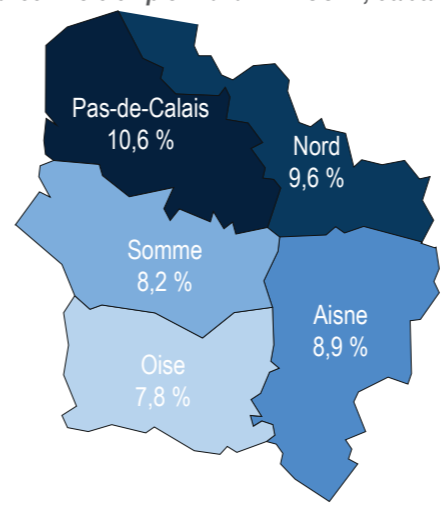
Nombre de BOE en Hauts-de-France (Source : DOETH 2018)



Catégorie	Nombre de BOE	Pourcentage
Ensemble	10 057	61 %
Services déconcentrés de l'État	5 496	33 %
Antennes régionales des établissements publics à caractère administratif	991	6 %

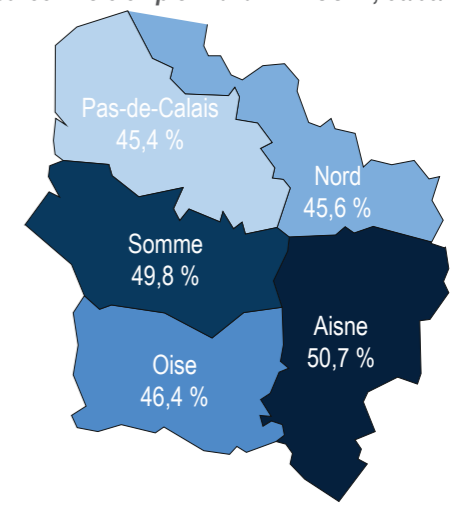


Part des demandeurs d'emploi BOE (Source : Pôle emploi via la DIRECCTE, 30/09/2018)



Dans les Hauts-de-France, 9,4 % des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), cette proportion variant de 7,8 % dans l'Oise à 10,6 % dans le Pas-de-Calais. Ainsi, quel que soit le territoire, il y a toujours proportionnellement plus de BOE au chômage qu'en emploi. En outre, la proportion de demandeurs d'emploi BOE est en augmentation : + 6,7 % en un an dans la région (jusqu'à + 11,6 % dans l'Aisne).

Part des demandeurs d'emploi BOE de 50 ans et plus (Source : Pôle emploi via la DIRECCTE, 30/09/2018)



Près de la moitié des demandeurs d'emploi BOE a 50 ans ou plus : 46,4 % dans la région. Ce taux varie peu d'un département à l'autre (de 45,4 % dans le Pas-de-Calais à 50,7 % dans l'Aisne) et d'une année à l'autre (+ 1 % en un an).

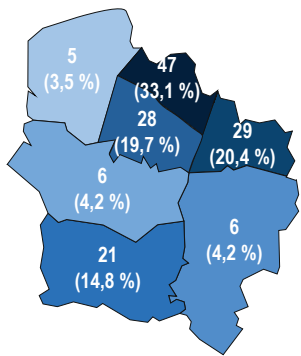
Dans la région, 16 544 agents de la Fonction publique sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Plus de la moitié d'entre eux est employée dans le département du Nord (8 490, soit 51 %) et près d'un quart dans le Pas-de-Calais (3 855, soit 23 %). Le nombre d'agents BOE est en augmentation bien que celle-ci soit relativement faible (+ 8 % entre 2016 et 2018). Cette tendance s'observe au sein des trois versants de la Fonction publique. Les travailleurs handicapés sont sous-représentés au sein de la Fonction publique de l'État : seuls 6 % des BOE du public travaillent dans la Fonction publique de l'État (991) tandis que celle-ci concentre 40 % des agents. À l'inverse, les travailleurs handicapés sont surreprésentés dans la Fonction publique territoriale où l'on retrouve 61 % des BOE (10 057), mais seulement 36 % des agents de la Fonction publique. Tout en étant moins important, l'écart est tout de même notable au sein de la Fonction publique hospitalière, avec 33 % des BOE (5 496) contre 24 % des agents. Au niveau national, la répartition par versant de la Fonction publique montre moins d'écarts, mais des tendances identiques.

MAINTIEN DANS L'EMPLOI (Source : Sameth, 2018)

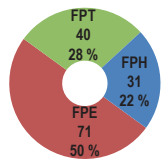
Nombre de maintiens réussis dans la Fonction publique

Au cours de l'année 2018, **142 agents des Hauts-de-France, accompagnés par un Sameth, ont été maintenus sur leur poste de travail ou sur un autre poste de la structure.** Rapporté à l'ensemble des parcours clos sur l'année, hors raisons exogènes, cela représente un taux de maintien de 100 % (en y ajoutant les parcours clos pour raisons exogènes, le taux de maintien est de 83 %). Au niveau national, le nombre de maintiens annuel est de 1 612 et le taux de maintien dans l'emploi de 97,6 % (87,8 % avec les parcours clos pour raisons exogènes).

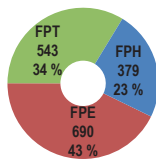
D'autre part, en France, la part des maintiens selon les versants de la Fonction publique est proportionnelle à la part des BOE ; ce n'est pas le cas dans les Hauts-de-France où **la FPE est surreprésentée** : 50 % des maintiens réussis pour seulement 6 % des BOE.



Nombre de maintiens réussis par Fonction publique en HAUTS-DE-FRANCE



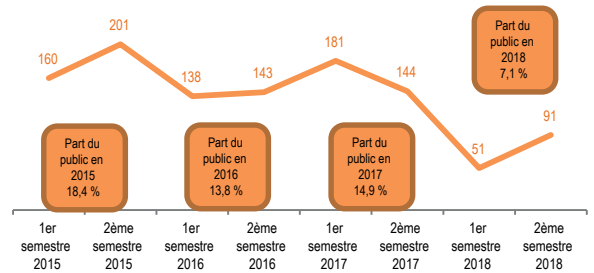
Nombre de maintiens réussis par Fonction publique en FRANCE



Évolution du nombre de maintiens réussis dans la Fonction publique en région Hauts-de-France

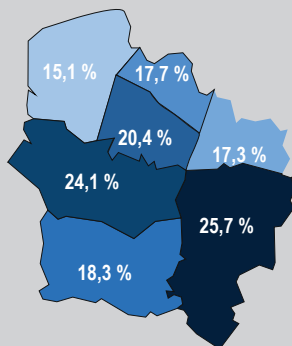
En 2018, le nombre de maintiens réussis par les Sameth a **fortement diminué, que ce soit en France (- 48 %) ou dans les Hauts-de-France (- 56 %)**. Comme l'année précédente, la baisse annuelle reste très importante sur le territoire de Dunkerque & Saint-Omer (- 94 %) et dans la Somme (- 78 %), ainsi que dans la FPT (- 74 %).

Enfin, **les maintiens accompagnés par les Sameth s'adressent de moins en moins aux agents de la Fonction publique.** Tandis que la part de l'emploi public dans la région est de 22,2 %, seuls 7,1 % des maintiens réalisés en 2018 concernent des agents du service public (contre 18,4 % en 2015).



INSERTION PROFESSIONNELLE (Source : Cap emploi, 2018)

Part de placements Cap emploi dans la Fonction publique

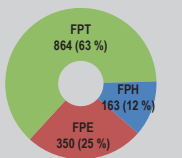


Parmi les placements réalisés par Cap emploi, un peu moins d'un sur cinq a lieu dans la Fonction publique. Ces proportions, égales à 19,4 % en France et 19 % dans les Hauts-de-France, sont relativement proches de celles de la part d'emploi public (respectivement 20,5 % et 22,2 %) ; c'est également le cas dans les départements de l'ex-Picardie. En revanche, sur le versant Nord de la région, les placements dans la Fonction publique sont proportionnellement moins fréquents.

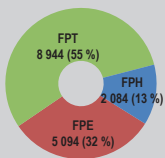
Au cours de l'année 2018, **1377 placements ont été réalisés par un Cap emploi dans une structure de la Fonction publique des Hauts-de-France.** La part des placements dans la territoriale (63 %) correspond à la part des BOE y travaillant (61 %). En revanche, les placements sont proportionnellement moins nombreux dans la Fonction publique hospitalière (12 % pour 33 % de BOE), ce qui est compensé par davantage de placements au sein de la Fonction publique de l'État (25 % pour 6 % de BOE). Sur le territoire national, la compensation des moindres placements dans l'hospitalier se fait au sein de la territoriale.

Enfin, au cours de l'année 2018, le nombre de placements par un Cap emploi a diminué de - 7 % en France et - 10 % dans les Hauts-de-France. Cette diminution est notamment importante sur les territoires de Lille-Douai-VNE (- 20 %), de l'Aisne (- 18 %) et dans la Fonction publique de l'État (- 19 %). La proportion de placements dans la Fonction publique a quant à elle baissé encore plus fortement dans la région (- 17 % en un an et - 28 % entre 2014 et 2018).

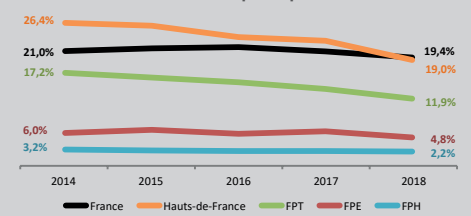
Nombre de placements par Fonction publique en HAUTS-DE-FRANCE



Nombre de placements par Fonction publique en FRANCE

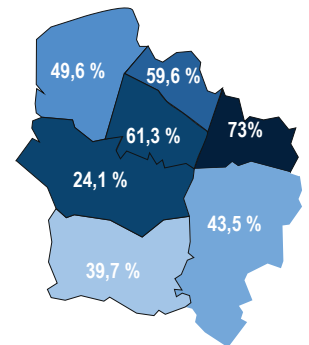
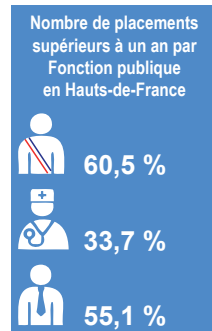


Évolution de la part des placements Cap emploi dans la Fonction publique



Part de placements supérieurs à un an

En France, 44,5 % des personnes placées par Cap emploi dans la Fonction publique signent un contrat d'au moins un an. **Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les Hauts-de-France où 56 % des personnes placées ont signé un contrat long.** Cependant, il s'agit rarement de CDI (4), mais presque toujours de CDD de 12 mois ou plus (727). La part de placements supérieurs à un an est notamment importante dans le Nord de la région (Nord-Valenciennes 73 %, Arras-Lens-Béthune 61,3 %, Lille-Douai-VNE 59,6 %), ainsi qu'au sein de la Fonction publique territoriale (60,5 %).



Cependant, au cours de l'année 2018, la part de placements longs a fortement diminué, que ce soit en France (- 14 %) ou dans les Hauts-de-France (- 25 %). Cette baisse annuelle est très importante dans la Somme (- 48 %), l'Aisne (- 44 %) et la Fonction publique hospitalière (- 46 %).

